

Les choses qu'on sait, les choses qu'on fait

Le chemin tortueux de la science à l'action publique en matière de reconnaissance des cancers pédiatriques imputables aux pesticides

Jean-Noël Jouzel, CSO-CNRS-SciencesPo

Giovanni Prete, IRIS-USPN

« Pesticides et cancers : comprendre et agir »

Montpellier, 2-3 avril 2026

Introduction

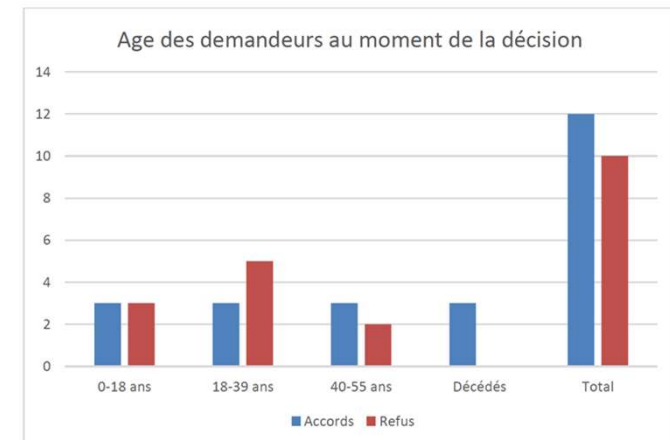
- Fonds d'indemnisation des victimes de pesticides : un droit nouveau à la reconnaissance de maladies pédiatriques liées aux expositions parentales dans un contexte professionnel et dans la période prénatale
- Leucémies, tumeurs du système nerveux central, malformations, troubles du neuro-développement

Introduction

- Fonds d'indemnisation des victimes de pesticides : un droit nouveau à la reconnaissance de maladies pédiatriques liées aux expositions parentales dans un contexte professionnel et dans la période prénatale
- **Leucémies, tumeurs du système nerveux central**, malformations, troubles du neuro-développement

Introduction

- Fonds d'indemnisation des victimes de pesticides : un droit nouveau à la reconnaissance de maladies pédiatriques liées aux expositions parentales dans un contexte professionnel et dans la période prénatal
- **Leucémies, tumeurs du système nerveux central**, malformations, troubles du neuro-développement
- Un non recours massif
- Les causes d'une invisibilité statistique
- Le projet PestiPériNat



PestiPériNat

- Financement GIS GESTES et Fondation de France
- 3 axes de réflexion :
 - La production des connaissances scientifiques et leur traduction dans le droit
 - Le rôle des médecins dans la reconnaissance des maladies pédiatriques liées aux pesticides
 - L'expérience des familles concernées
- Méthodes :
 - Entretiens, sources écrites, observations, questionnaires

- 1. Les choses qu'on sait
- 2. Les choses qu'on fait

- 1. Les choses qu'on sait
- 2. Les choses qu'on fait

L'état des savoirs

- *Pesticides : effets sur la santé*, Inserm 2021
- Cancers de l'enfant
- Présomption de lien forte entre le risque de leucémies et de tumeurs du système nerveux central chez l'enfant et l'exposition aux pesticides
 - Exposition professionnelle
 - Exposition domestique

Tableau 9.I : Présomption d'un lien entre exposition aux pesticides et les hémopathies malignes de l'enfant

Exposition	Effets	Présomption d'un lien
Exposition professionnelle maternelle aux pesticides (sans distinction) pendant la grossesse	Leucémies (LAM)	++ ^a
Exposition professionnelle paternelle aux pesticides (sans distinction) préconceptionnelle	Leucémies (LAL)	+
Exposition domestique (usages domestiques) aux pesticides (sans distinction) pendant la grossesse ou chez l'enfant	Leucémies (LAL et LAM)	++ ^b
Exposition domestique aux pesticides (sans distinction) pendant la grossesse ou chez l'enfant	Lymphomes non hodgkiniens	±

Tableau 9.II : Présomption d'un lien entre exposition aux pesticides et tumeurs du système nerveux central de l'enfant

Exposition	Effets	Présomption d'un lien
Exposition professionnelle des parents aux pesticides (sans distinction) pendant la période prénatale	Tumeurs du système nerveux central	++ ^a
Exposition domestique (usages domestiques) aux pesticides (sans distinction) pendant la grossesse ou chez l'enfant	Tumeurs du système nerveux central	++ ^b

L'état des ignorances

- La question des liens entre expositions environnementales aux pesticides et cancers de l'enfant : **« à l'heure actuelle, les études géographiques s'intéressant à la présence de cultures ou à la quantité de pesticides appliquée à proximité du domicile des enfants sont peu nombreuses et peu concluantes »**
- La question des liens entre exposition professionnelle du père aux pesticides dans la période préconceptionnelle et cancers de l'enfant : **« Les méta-analyses récentes confirment l'augmentation du risque de LA (LAL et LAM) chez les enfants lors d'une exposition maternelle aux pesticides pendant la grossesse (...). Une augmentation du risque de LAL est également suggérée en cas d'exposition professionnelle paternelle aux pesticides en période préconceptionnelle »**

Les choses qu'on sait, celles qu'on ignore

- Une difficile articulation entre épidémiologie et toxicologie
- Le problème de la mesure des expositions en épidémiologie : les « pesticides (sans distinction) »
- Le cas des expositions environnementales
- Le poids des cohortes prospectives
- Les limites des cohortes mères-enfants :
 - La difficulté d'étudier les maladies rares
 - La rareté des études sur le lien entre expositions paternelles et santé pédiatrique



TOXIC CHEMICALS & PREGNANCY

10 WAYS TO AVOID TOXICS DURING AND AFTER PREGNANCY



- 1 Avoid eating, drinking or storing food in plastic
- 2 Don't microwave in plastic
- 3 Cook with cast iron or stainless steel rather than non-stick pans
- 4 Avoid eating fish high in mercury or PCBs like shark and swordfish
- 5 Eat fresh, organic foods whenever possible
- 6 Limit cosmetics use
- 7 Avoid dry cleaning or stain treating clothes
- 8 Use a wet mop when cleaning
- 9 Avoid consumer products with flame retardants
- 10 Remove shoes before entering your home

WHAT HEALTH PROFESSIONALS AND POLICYMAKERS CAN DO

- Advocate for policies to prevent exposure to toxic environmental chemicals
- Work to ensure a healthy food system for all
- Make environmental health part of health care
- Champion environmental justice

FIGO | HEAL | UCSF | For more information FIGO.ORG

- 1. Les choses qu'on sait
- 2. Les choses qu'on fait

La fabrique du droit : de la (mé-)connaissance à la (sous-)reconnaissance

- La constitution du Fonds d'indemnisation des victimes de pesticides
 - La mise à l'écart des victimes « environnementales »
 - La reconnaissance négociée des maladies pédiatriques :
 - Limitée aux cas d'expositions parentales (exclusion des expositions environnementales des enfants)
 - Plus difficile en cas d'exposition paternelle que maternelle

Le dossier est présenté à la CIEVEP afin qu'elle se prononce sur le lien de causalité entre la pathologie de l'enfant et l'exposition aux pesticides durant la période prénatale du fait de l'activité professionnelle du père.

La commission retient :

- la caractérisation de la maladie
- l'exposition professionnelle aux pesticides du père durant la période prénatale
- l'absence d'exposition professionnelle de la mère aux pesticides pendant la grossesse,
- la possible exposition maternelle extraprofessionnelle aux pesticides (en dehors du champ de compétence du Fonds d'indemnisation des victimes de pesticides).

Saisir le droit : les causes d'un non recours massif

- Des obstacles « classiques » à la reconnaissance:
 - La focalisation sur le soin
 - Un dispositif médico-administratif centralisé par la MSA mais complexe
 - Démontrer un lien en situation de forte incertitude
 - Un fonds peu médiatisé
- L'ambiguïté des relations des familles avec les oncopédiatres
 - Des praticiens dévoués mais peu enclins à mettre les familles « sur la piste environnementale »
 - De rares consultations dédiées au sein de services dédiés aux adultes



Saisir le droit : les causes d'un non recours massif

- Des obstacles moraux et politiques
- L'expression d'un sentiment de responsabilité/culpabilité

*« Au tout départ, il me fallait une réponse. Je voulais savoir pourquoi. **Ça me hantait, ça me hantait.** [...] Et en fin de compte, j'en ai parlé avec ma meilleure amie qui est infirmière. Et là, elle m'a dit quelque chose. Et là, j'ai stoppé net. Je me suis dit "c'est elle qui a raison". Elle m'a dit "**si demain, on te dit que c'est à cause de ça, et que c'est en lien avec toi, tu vas te dire quoi ? Que tu as rendu ton fils malade ?**" Elle me dit "tu te rends compte ?" Elle me dit "tu n'arriveras plus jamais à avoir la même vie qu'avant". Elle me dit "**des fois, il vaut mieux ne pas savoir la cause et continuer**". »*

(Entretien avec la conjointe d'un paysagiste, mère d'un enfant atteint de leucémie, août 2024)

Saisir le droit : les causes d'un non recours massif

- Les situations d'emploi et de travail des parents
 - ont un impact sur leur exposition aux pesticides
 - ET sur leur capacité à concevoir et verbaliser l'hypothèse d'un lien entre ces dernières et la pathologie d'un enfant
- Difficultés particulières pour les familles d'exploitants agricoles confrontés à pathologies graves



@Steven Planchard

Conclusion

- Une chaîne d'ignorance
 - La production des connaissances
 - Leur traduction dans les outils du droit
 - Les médecins, intermédiaires défailants de la reconnaissance ?
 - Des familles peu aidées à franchir l'obstacle du sentiment de culpabilité

Pour aller plus loin: Jouzel, J.-N. et Prete, G. (2026). Enquêter sur une épidémie silencieuse Le (non-)recours au fonds d'indemnisation des victimes de pesticides pour les maladies pédiatriques. *Revue des politiques sociales et familiales*, 156(1), 105-113. <https://doi.org/10.3917/rpsf.156.0105>